

DEPARTEMENT DU
CALVADOS

COMMUNE DE

CANTELOUP

14370

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

JEUDI 25 FEVRIER

Date de convocation :
21/01/2021

Affichée le : **21/01/2021**

Transmis au contrôle de
légalité le

Date de publication :

L'an deux mille vingt-et-un le jeudi vingt-et-un janvier à 18h heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Canteloup, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Sophie de GIBON, Maire

Etaient présents : Mme de MICHIEL, Mr GENEST, Mr DURAND, Mr PIERRE, Mme BATAILLE, Mr LEJEUNE, Mme MARTIN, Mr GILLET, Mme JEANNE, Mr VIEL

A été élu secrétaire de séance : Mme de MICHIEL

Nombre de membres :

En exercice : **11**

Présents : **11**

Votants : **11**

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu de la séance du 21 janvier 2021 est approuvé.

RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Mme le Maire présente au conseil municipal le projet de la réfection de la toiture de l'église.

Mme le Maire présente trois devis, le conseil après en avoir délibéré retient l'entreprise CATHERINE pour un montant 29347.60 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise Mme le Maire à faire une demande de subvention auprès du dispositif de la restauration du patrimoine historique
- Les travaux seront inscrits sur le budget 2021.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

La communauté de communes Val ès dunes et les communes d'Argences, Cagny, Canteloup, Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger et Valambray ont établi un groupement de commandes afin de réaliser les travaux de voirie dans le cadre du programme 2020. La convention de groupement de commandes, établie avant la consultation d'entreprises, est basée sur des chiffrages estimatifs de travaux. A la demande de la Trésorerie de Mondeville, il convient d'établir un avenant n°1 à cette convention afin d'inscrire les montants définitifs du marché tels qu'établis par l'entreprise Toffolutti.

Les montants sont les suivants :

- Pour Val ès dunes : 392 721,80 € HT
- Pour Argences : 31 309 € HT
- Pour Cagny : 40 205 € HT
- Pour Canteloup : 25 556 € HT
- Pour Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger : 5 775 € HT
- Pour Valambray : 3 665 € HT

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val ès dunes en date du 18 février 2021,

Considérant la convention de groupement de commandes déjà établie pour le programme de voirie 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Approuve la passation d'un avenant n°1 à la convention de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de voirie 2020 ayant pour objet d'acter les montants définitifs des travaux pour chaque membre du groupement ;

↳ Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires

SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, d'allouer les subventions suivantes pour l'exercice 2021 :

➤ Pompiers :	100 €
➤ ADMR :	100 €
➤ Anciens combattant :	50 €
➤ Fondation du patrimoine :	50 €
➤ Souvenir Français :	50 €
➤ Epicerie sociale « la passerelle en Val es Dunes » :	200 €
➤ Téléthon :	250 €
➤ Association des parents d'élèves de Canteloup :	200 €
➤ Fourrière animal de Verson :	0.84 € par habitant

BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal élabore le budget primitif 2021 .

QUESTIONS DIVERSES

- Mme de GIBON propose aux conseillers la possibilité d'intégrer une des commissions suivantes : Déchets / complexe aquatiques ou transports de la CDC de Val es Dunes. Mr JAMES se propose pour la commission Déchets et Mr GILLET pour la commission complexe aquatique.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15

La Secrétaire

Mme de MICHIEL



Les conseillers,

Mr GENEST

Mr LEJEUNE

Mr DURANT

Mme BATAILLE

Mr GILLET

Mr PIERRE

Mme Martin

Mme JEANNE

Mr VIEL

Le Maire

Mme de GIBON

